

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 25 mars 2021

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. LACHAMBRE

Convocation envoyée le 19 mars 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Nicolas BOURNY	M. Patrick AUDARD
M. Pierre PRIBETICH	M. Guillaume RUET	M. Léo LACHAMBRE
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	M. Samuel LONGCHAMPT
M. José ALMEIDA	Mme Kildine BATAILLE	M. Gérard HERRMANN
M. Rémi DETANG	M. Christophe AVENA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Stéphanie VACHEROT	M. Laurent GOBET
M. Jean-François DODET	M. Marien LOVICHI	M. Jean DUBUET
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique MARTIN-GENDRE	Mme Céline TONOT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Marc RETY
M. François DESEILLE	M. Georges MEZUI	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Laurence FAVIER	Mme Catherine PAGEAUX
Mme Danielle JUBAN	M. Massar N'DIAYE	M. Didier RELOT
Mme Claire TOMASELLI	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Philippe LEMANCEAU	Mme Caroline JACQUEMARD	Mme Monique BAYARD
Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	M. Stéphane CHEVALIER	Mme Catherine GOZZI
M. Antoine HOAREAU	Mme Céline RENAUD	M. Philippe SCHMITT
M. Hamid EL HASSOUNI	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Isabelle PASTEUR
M. Benoît BORDAT	Mme Laurence GERBET	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Brigitte POPARD	M. Bruno DAVID	M. Adrien GUENE
Mme Christine MARTIN	Mme Claire VUILLEMIN	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Najoua BELHADEF	Mme Stéphanie MODDE	M. Cyril GAUCHER
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Olivier MULLER	Mme Stéphanie GRAYOT-DIRX
M. Denis HAMEAU	M. Patrice CHATEAU	Mme Géraldine CHEDOZ.
	M. Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Lydie PFANDER-MENY pouvoir à M. Denis HAMEAU
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Jean-François COURGEY pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Karine HUON-SAVINA pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	M. Lionel SANCHEZ pouvoir à M. Nicolas SCHOUTITH
	Mme Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Mme Brigitte POPARD
	Mme Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à M. Guillaume RUET
	Mme Catherine VICTOR pouvoir à M. Samuel LONGCHAMPT
	Mme Céline RABUT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Frédéric GOULIER pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à M. Massar N'DIAYE
	M. Jean-Claude GIRARD par Mme Géraldine CHEDOZ

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF

Présentation des investissements des délégations de service public de l'eau potable et de l'assainissement de Dijon métropole - 2021

Les actions de notre Collectivité en matière du cycle de l'eau sont en adéquation avec notre mobilisation pour réduire les impacts et nous adapter au changement climatique, tout en accélérant notre transition énergétique vers les énergies renouvelables. Nous travaillons ainsi à améliorer notre résilience et à réduire notre impact sur les milieux naturels.

Les investissements réalisés par la Métropole au travers de ses différents contrats de délégations de service public de l'eau et de l'assainissement portent aussi ces mêmes objectifs.

Les fonds spéciaux des concessions d'eau potable et d'assainissement et les travaux concessifs sur 2021 ont été répertoriés sur la base des dotations aux investissements arrêtées dans les contrats et leurs avenants.

L'année 2021 marque une particularité dans la gestion de ces fonds d'investissements avec l'entrée en vigueur du contrat confié à la SEMOP ODIVEA à compter du 1^{er} avril 2021 et la mise en œuvre des premiers grands investissements du contrat d'assainissement de l'est dijonnais.

La liste de ces investissements est jointe en annexe. Ce sont plus de 17 M€ qui seront investis en travaux dans nos systèmes d'eau potable et d'assainissement sur 2021 comme suit :

- ^ Concession eau potable de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot (confiée à SUEZ Eau France) pour un montant de 91 k€ H.T.,
- ^ Concession assainissement de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts (confiée à SUEZ Eau France) pour un montant de 35 k€ H.T.,
- ^ Concession eau potable de l'Est Dijonnais (confiée à Sogedo) pour un montant de 235 k€ H.T.,
- ^ Travaux concessifs du contrat d'assainissement de l'Est Dijonnais (confiés à Sogedo) pour un montant de 1 706 k€ H.T.
- ^ Travaux concessifs du contrat d'eau potable du Sud Dijonnais (confiés à SUEZ Eau France) pour un montant de 690 k€ H.T.
- ^ Fonds travaux neufs et concessifs eau potable au titre de l'article 63 (confié à la SEMOP ODIVEA) pour un montant de 2 250 k€ H.T.,
- ^ Travaux concessifs eau potable au titre de l'article 64 (confié à la SEMOP ODIVEA) pour un montant de 1 965 k€ H.T.,
- ^ Fonds travaux neufs et concessifs assainissement au titre de l'article 63 (confié à la SEMOP ODIVEA) pour un montant de 1 531 k€ H.T.,
- ^ Travaux concessifs assainissement au titre de l'article 64 (confié à la SEMOP ODIVEA) pour un montant de 8 746 k€ H.T.,

**LE CONSEIL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :**

- **d'approuver** les programmes prévisionnels de travaux concessifs 2021,
- **de charger** les concessionnaires de solliciter les subventions nécessaires et d'obtenir l'autorisation de commencement des travaux,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ces dossiers.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 12 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 8

NE SE PRONONCE PAS : 0